



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI RECTORAT

27123

Appel à manifestation d'intérêt 2023-2024
Prix d'excellence Me Monferrier Dorval

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.) Contexte

Beaucoup d'activités du Bureau du Vice-recteur à la recherche (BVRR) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) sont réalisées à la faveur de partenariats et de coopérations universitaires. Dans cet ordre d'idées, le BVRR, conscient de la nécessité d'institutionnaliser la recherche au sein de l'UEH et de répondre à l'orientation 5 de son plan stratégique 2011-2020, s'est doté, à partir de 2015, d'un ensemble de dispositifs normatifs, en particulier de règlements généraux de la recherche validés par le Conseil Exécutif en juillet 2017. Lesdits règlements prévoient dans son article 142 que l'UEH décerne chaque année des prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat, les meilleurs mémoires de licence, de maîtrise et les meilleurs projets de sortie. L'attribution de prix aux meilleurs dossiers se fait par le Conseil Scientifique (CS) en concertation avec le Conseil de la recherche (CR) (art. 30). Ce dernier inclut le Bureau du Vice-recteur à la recherche (BVRR) qui en est l'instance de coordination. Toujours en concordance avec son plan stratégique et à ses règlements de la recherche, l'UEH s'est dotée également d'un Fonds d'Appui à la recherche (FAR) via une résolution proposée par le CR, puis votée par le Conseil de l'Université (CU) en août 2017.

2.) Justification

Conformément à une résolution du Conseil de l'Université en date du 5 août 2017, l'UEH s'est dotée d'un Fonds d'appui à la Recherche (FAR). Ledit Fonds poursuit « le but d'assurer une promotion effective de la recherche à l'UEH » (art. 1) sur la base de dotations alimentées par le Trésor public (art. 2).

Considérant que la vie et l'œuvre de Me Monferrier Dorval constituent un modèle et une référence pour les générations présentes et futures, et dans l'idée de rendre

hommage et prolonger la mémoire de l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, le Conseil Exécutif de l'Université d'État d'Haïti (CUEH) a pris, en date du 15 septembre 2020 une résolution créant le « Prix d'Excellence Monferrier Dorval ».

Ce Prix, qui a reçu le soutien de l'Ambassade de France en Haïti, récompensera chaque année les étudiants qui rédigeront le meilleur mémoire de licence, le meilleur mémoire de maîtrise et la meilleure thèse en droit ou en Service social à l'UEH.

Pour l'exercice 2023-2024, cet Appel court de la date de sa publication jusqu'au dernier vendredi du mois de juin 2023.

II. Les critères de recevabilité des dossiers reçus des entités sont les suivants :

- Statut d'étudiant, professeur de l'UEH;
- Appartenance à un laboratoire de recherche, le cas échéant;
- Soumettre les pièces exigées dans le formulaire de demande :
 - a. CV;
 - b. Lettre de rattachement à une entité (Faculté ou École) dûment signée d'un membre de Décanat, ou de Conseil de Direction ou de Gestion ;
- Respect du délai de soumission de dossiers.

NB. Le nombre de dossiers soumis par entité ne doit pas dépasser trois (3).

II. SÉLECTION

Le classement des dossiers reçus sera fait par le Conseil Scientifique (CS) de l'UEH, utilisant un jury créé à cette fin par cette instance.

III. NATURE DU PRIX

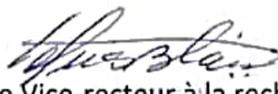
En référence à une décision du CR, en date du 25 septembre 2020, les récompenses prévues pour l'exercice 2023-2024 sont pécuniaires et sont réparties comme suit :
200.000 gourdes, pour le meilleur mémoire de licence en droit ou en Service social
300.000 gourdes, pour le meilleur mémoire de maîtrise en droit ou en Service social
500.000 gourdes, pour la meilleure thèse de doctorat en droit ou en Service social

IV. RÉCEPTION DES DOSSIERS

La période de soumission des dossiers commence dès la publication de l'Appel pour se terminer au dernier vendredi du mois de juin 2023. Ils devront être soumis à l'adresse suivante : Secrétariat Général de l'UEH, #21 rue Rivière, Port-au-Prince, Haïti et par courriel : secretariat.general@ueh.edu.ht.



Direction de la recherche



Vu et approuvé par le Vice-recteur à la recherche

